

Pourquoi l'accès aux prés salés est-il interdit ?

Site d'intérêt écologique majeur, les prés salés sont une **zone de refuge à marée haute pour les oiseaux et les mammifères marins**. Ils jouent un rôle de garde-manger pour de nombreux poissons. Ce marais représente l'un des **derniers prés-salés primaires de France** encore peu modifié par l'homme et parmi les sites les plus riches de Bretagne.



Veau marin – JF. Le Cam



Afin d'éviter la dégradation de cette **végétation extrêmement fragile**, et le dérangement de la faune, les prés salés sont classés en Zone de Protection Renforcée, où l'**accès est interdit**.

CONTACT

Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Site de l'étoile
22120 Hillion

02.96.32.31.40
rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie officielle : 1140 ha
Date de création : 1998
Département : Côtes-d'Armor
Quelques chiffres :
Nombres d'oiseaux max. (hiver) : 35 000
Limicoles : 36 espèces répertoriées
Anatidés : 35 espèces répertoriées
Laridés : 9 espèces



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

DÉCOUVRIR

Les prés salés



© Alain Ponsoero – Prés salés d'Yffiniac

Une succession d'associations végétales

La succession des associations végétales du marais s'effectue suivant un gradient topographique de salinité et de durée d'immersion par la mer.

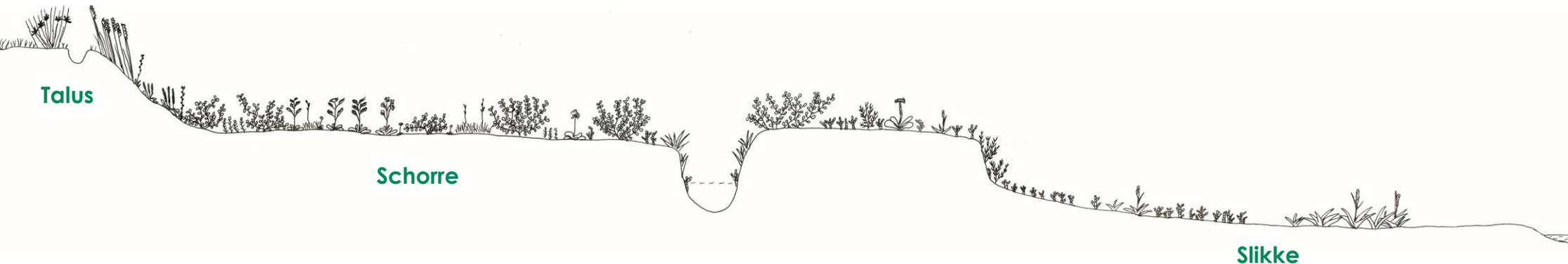
Le schorre (du néerlandais côte) :

Est la partie la plus élevée du marais maritime. Il est composé d'un tapis végétal continu parsemé de cuvettes. Il est recouvert par la mer seulement lors des marées de vives eaux. La végétation qui le compose est donc **adaptée à la présence de sel** (espèces dites halophiles). La végétation **amortit les courants** (et protège les ouvrages humains), piège les particules fines en suspension et les fixe avec leurs racines.

Les marais salés proviennent du colmatage progressif en fond de baie, là où les sédiments fins se déposent à l'abri des houles et des courants. Ils se forment sur les côtes protégées, quand les profondeurs sont peu importantes.

La slikke (du néerlandais boue) :

Est la partie la plus basse du marais maritime. Elle **subit deux fois par jour l'immersion par la marée**. La basse slikke est constituée de vase nue. La haute slikke, est occupée par un tapis végétal discontinu de plantes pionnières, telles que salicornes et spartines. Ces **plantes sont adaptées à l'immersion**, à la variation de salinité et à l'instabilité du substrat. C'est une zone de nurserie pour les oiseaux à marée basse.



Le haut schorre est le niveau des prés salés le plus rarement atteint par la marée, **la diversité floristique y est plus importante** malgré les variations des conditions d'humidité et de salinité qui peuvent être parfois brutales.



Le schorre moyen est le domaine d'une végétation basse, dominée par l'obione. Ses **rameaux cassants ne supportent pas le piétinement**. Si c'est le cas, elle est remplacée par un gazon dense de puccinelles (graminées).



La slikke et le schorre sont souvent séparés par une **microfalaise**.



La haute slikke correspond à l'étage des laisses des plaines mers de mortes-eaux. C'est à cet endroit que la **sédimentation est maximale**.